



LABEL FFR

**BIENVENUE AUX JOUEURS
ET AUX PARENTS**

DOSSIER D'INSCRIPTION

SAISON 2015 – 2016

Chers parents,

L'Ecole de rugby du club d'Annemasse est heureuse de vous accueillir, peut-être pour la première fois, en son sein.

Le dossier que vous détenez est très important, il contient des informations qui vous seront utiles tout au long de la saison, et les données et autorisations dont le club a besoin pour licencier votre enfant, et assurer sa formation.

Nous vous remercions de le lire avec attention, avec votre enfant, de compléter, signer, et nous remettre les documents demandés.

L'Ecole de Rugby propose à votre enfant un enseignement assuré par des éducateurs formés, compétents et bénévoles. En plus des entraînements, ils accompagnent les équipes lors des tournois et manifestations organisés par le club.

Ils sont secondés par des dirigeants qui se chargent de la partie administrative des sections, d'encadrer les joueurs à l'entraînement et surtout en tournois et déplacements.

Parents tout comme vous, ils se sont portés volontaires pour aider les éducateurs et le club.

Vous pouvez les rejoindre et faciliter ainsi la tâche de chacun.

Nous organisons des manifestations tout au long de l'année (fête, repas, tournois...), dont les bénéfices servent intégralement à financer un voyage en fin d'année pour toute l'école.

Vous serez sollicités régulièrement et nous vous remercions d'ores et déjà de votre implication, nécessaire au bon fonctionnement des activités proposées.

Peut-être pouvez-vous participer en donnant de votre temps, du matériel, des fournitures, des idées... ? Chacun peut à sa mesure, faire en sorte que nos enfants passent une excellente saison au sein de l'EDR.

Rachel Lion, responsable de l'EDR, assistée de Cendy Fayolle, Virginie Feneul et Valérie Buragina sont à votre disposition pour vous aider ou vous renseigner tout au long de l'année. N'hésitez pas à les contacter.

Nous vous souhaitons la bienvenue au club, et espérons que vous passerez une bonne année en notre compagnie.

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT

Vous devez télécharger sur notre site les dossiers, et les remettre complétés et signés à Rachel, Cendy, Virginie, Valérie ou les dirigeants de la section dans laquelle évolue votre enfant,

- les mercredis de 17h15 à 18h30
 - les samedis de 9h30 à 11h30
- au bureau du club (en haut de l'escalier).

Pour que votre dossier soit complet il faut :

1. Remplir la fiche individuelle de renseignements très lisiblement,
2. Compléter la demande d'affiliation à la FFR : attention, cette demande doit comporter la signature et le tampon de votre médecin traitant. Aucune photocopie ou fax ne seront acceptés, seul un original sera valable,
3. Remplir et signer les documents remis par le club (chartes, etc...),
4. La photo d'identité de votre enfant, avec son nom et son prénom,
5. La copie recto verso de sa pièce d'identité pour les nouveaux inscrits,
6. Une attestation d'assurance au nom de votre enfant précisant les taux de couverture si vous n'êtes pas affiliés à un régime français d'assurance maladie
7. Nous envoyer un mail à l'adresse qui vous a été remise, en précisant le nom de votre enfant, sa section (ex : - de 8 ans) :

Attention : ce mail nous permettra de communiquer avec vous tout au long de l'année. et de faire les inscriptions pour les tournois, il est indispensable de nous l'envoyer dans les meilleurs délais.

IMPORTANT adresse email :

Section -8 ans : u8.edrannemasse@gmail.com
Section -10 ans : u10.edrannemasse@gmail.com
Section -12ans : u12.edrannemasse@gmail.com
Section -14ans : u14.edrannemasse@gmail.com

8. 2 enveloppes timbrées libellées à votre adresse,
9. Lire et signer le règlement intérieur de l'EDR disponible sur le site

COTISATION

La cotisation pour la saison 2015-2016 est fixée à :

- 150 € pour le premier enfant,
- 130 € pour le second et 110 € pour les suivants inscrits à l'EDR,

possibilités de fractionnement du règlement, uniquement si règlement par chèque en maximum 4 échéances.

Elle comprend :

- le paiement de la licence de votre enfant à la FFR (ce qui lui permet notamment d'être assuré,
- le renouvellement du matériel sportif d'entraînement,
- le transport en car sur les lieux des tournois.

CHEQUE VIE DE CLUB

Le montant est fixé pour la saison 2015-2016 à :

- 65 € pour un enfant,
- 95 € pour deux enfants inscrits à l'EDR.

Ce chèque de vie de club comprend :

- Le règlement des calendriers ou cartes de vœux remis en octobre ou novembre,
- Un repas adulte et un repas enfant au repas de mi-saison.

CAUTION

Sections U8, U10, U12 :

Une caution de 100 € est demandée pour le maillot et le short de tournoi prêtés par le club. Elle est restituée en fin de saison lors de la remise de l'équipement.

Section U14 :

Une caution de 20 € est demandée pour le prêt du short, les maillots étant rendus à chaque fin de match. Ceci en raison de l'entente avec le club du Môle.

Cet équipement n'est pas une tenue d'ENTRAINEMENT, mais une tenue de match, merci de veiller à ce que votre enfant ne le porte qu'à cette occasion.

En cas de perte, de détérioration importante, ou de non-restitution dans les délais signalés par l'EDR, elle sera encaissée.

La cotisation, le chèque de vie de club et la caution peuvent être réglées par chèque ou en espèces (un reçu vous sera alors remis) en euros. Pas de paiement par carte bancaire, chèque vacances, coupons sports...

Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année si vous décidez d'arrêter l'activité.

Seuls les dossiers complets accompagnés du règlement de la cotisation, du chèque de vie de club et de la caution seront acceptés.

L'équipement sera remis à réception de la licence.

Seuls les enfants licenciés sont autorisés à participer aux tournois et entraînements.

ENTRAINEMENTS

Sections U8, U10 et U12

Les samedis de 9h30 à 11h30 et les mercredis de 17h30 à 18h45.

Section U14

Les samedis de 9h30 à 11h30 et les mercredis de 17h15 à 18h45.

Votre enfant doit **TOUJOURS** avoir avec lui :

- une gourde marquée à son nom,
- une veste de pluie (type K-Way),
- short, chaussettes, T-shirt,
- chaussures à crampons,
- serviette et savon pour la douche,
- tenue de rechange,
- **par temps froid** : sous-shorts, survêtements, vêtements chauds pour le haut.

Pensez à marquer tous les vêtements (les oublis et/ou échanges sont fréquents dans les vestiaires!)
Les équipements de types : casques, épaulières, mitaines et protège-tibias ne sont aucunement nécessaires.

TOURNOIS

Moments importants de la saison, ils sont organisés par différents clubs, et permettent aux enfants d'approcher la compétition de façon amicale.

Le transport des enfants est assuré par le club.

Pour une bonne organisation, nous vous demanderons par mail d'inscrire votre enfant au tournoi.

A compter de cette saison : Tout enfant inscrit au bus à l'aller le prendra obligatoirement au retour.

ATTENTION : SEULS LES ENFANTS INSCRITS POURRONT PRENDRE LE CAR ET PARTICIPER AU TOURNOI.

SANS REPONSE PAR MAIL DE VOTRE PART DANS LES DELAIS PRECISES. NOUS CONSIDERERONS QUE VOTRE ENFANT NE PARTICIPERA PAS AU TOURNOI. IL NE SERA PAS ACCEPTE DANS LE CAR NI SUR LES TERRAINS.

Les enfants sont accompagnés par les éducateurs et les dirigeants durant le tournoi. Vous devez impérativement prévenir le dirigeant de votre section quand vous récupérez votre enfant soit sur le lieu du tournoi s'il ne s'est pas déplacé en bus, soit à l'arrivée du car.

En tournoi, votre enfant doit avoir obligatoirement son équipement :

- la tenue du Rugby Club Annemasse (short, chaussettes, maillot),
- chaussures à crampons,
- vêtements de pluie,
- serviette et savon pour la douche,
- vêtements de rechange,
- casse-croûte,
- équipement adapté pour rester dehors la journée (casquette et crème solaire à la belle saison, polaire, gants, bonnets en hiver).
-

Nous rappelons que le rugby est un sport d'extérieur, qui peut se pratiquer sous la pluie, en cas de froid modéré. Seules des conditions climatiques très défavorables peuvent nous amener à annuler un entraînement ou un tournoi. Dans ce cas, vous serez prévenus dès que possible par mail.

Nous vous remercions d'encourager votre enfant à participer à tous les entraînements et tous les tournois organisés par l'EDR.

LA CHARTE DES PARENTS DU JOUEUR DE RUGBY

LES DROITS DES PARENTS

- avoir de bonnes conditions d'accueil et de travail, morales et matérielles,
- la sécurité de l'enfant,
- la qualité et le suivi de la formation,
- la compétence de l'encadrement : qualification des intervenants,
- le contrôle des présences,
- le respect de chacun,

LES DEVOIRS DES PARENTS

- adhérer au projet sportif du club,
- accompagner le plus souvent possible son enfant et rester en retrait pendant l'activité,
- veiller à l'assiduité et à la ponctualité de son enfant (entraînements et tournois),
- prévenir en cas d'absence,
- se mettre en relation avec les dirigeants et les éducateurs en cas de problème,
- aider et soutenir l'éducateur dans sa tâche : attitude, tenue, propos de l'enfant,
- être bon spectateur et supporter exemplaire,
- respecter l'arbitre, l'environnement, l'entourage,
- considérer l'école de rugby comme un lieu de formation et d'éducation
- considérer la compétition comme moyen de formation,
- se mettre à la disposition de l'éducateur ou du dirigeant en cas de force majeure,
- contribuer à la vie de l'école en s'engageant lors des manifestations sportives ou festives.

LA CHARTE DE L'EDUCATEUR DE RUGBY

Il est le rouage essentiel entre l'enfant et le club

L'éducateur transmet l'esprit et la culture du club, et éduque son public pour l'amener à son meilleur niveau de pratique du rugby. Il se doit d'être exemplaire dans son attitude, son comportement, ses propos.

LES DROITS DES EDUCATEURS

- il doit être respecté par les enfants, dirigeants, parents, le club et ses structures,
- son travail, son investissement, ses qualités, sa responsabilité, sa mission éducative doivent être reconnus,
- il doit pouvoir compter sur l'appui, le soutien et l'aide du club, des dirigeants et des parents,
- une continuité dans sa formation,
- tout ce qui peut faciliter son travail au sein du club.

LES DEVOIRS DES EDUCATEURS

- veiller à la sécurité des joueurs,
- laisser les enfants jouer en adaptant son comportement,
- adhérer au projet sportif du club et s'engager à le réaliser,
- être irréprochable : assiduité, moralité, ponctualité, tenue...,
- être responsable de son groupe et de sa dynamique,
- allier performance, crédibilité et efficacité,
- continuer sa formation

- amener les enfants à leur meilleur niveau,
- participer activement au travail collectif du club.

LA CHARTE DU JEUNE JOUEUR DE RUGBY

En s'inscrivant à l'école de rugby, votre enfant s'engage lui aussi à respecter certaines règles. Il est également en droit de prétendre aux conditions qui lui permettront d'apprendre, de progresser, de se faire plaisir, dans l'esprit du rugby.

LES DROITS DU JEUNE JOUEUR

- être accueilli par tous les membres du club de façon bienveillante,
- avoir une formation de qualité,
- jouer en toute sécurité, physique ou morale, préserver son intégrité,
- disposer de matériel adéquat, de lieux dédiés à la pratique du rugby,
- être intégré dans l'équipe sans à priori.

LES DEVOIRS DU JEUNE JOUEUR

- respecter les éducateurs, dirigeants, membre du club, et plus généralement les adultes,
- participer de façon assidue aux entraînements et tournois,
- respecter le matériel, les lieux, l'environnement,
- participer activement à la vie du club,
- respecter les arbitres,
- donner une image positive du club à l'extérieur en adoptant une attitude conforme aux valeurs du rugby,
- développer un jeu collectif, accepter les conseils.

COUPON CHARTES

Licencié

Je soussigné(e) :.....
reconnait avoir pris connaissance des chartes de l'école de rugby d'Annemasse.

Fait à :....., le :...../...../.....

Signature :

Parents

Je soussigné(e) :
Madame :.....
Monsieur :.....
reconnait avoir pris connaissance des chartes de l'école de rugby d'Annemasse

Fait à :....., le :/...../.....

Signatures :

DECHARGE DES MEMBRES DE L'ECOLE DE RUGBY

RESPONSABILITE DE L'ENFANT

Je soussignée Madame.....
Je soussigné Monsieur.....
Parents de l'enfant.....
avons bien noté que les membres de l'école de rugby du Rugby Club Annemasse ne sont en aucun cas responsables de mon enfant en dehors de l'enceinte du stade de rugby d'Annemasse lors des entraînements, en dehors des horaires habituels d'entraînement, et en dehors des tournois organisés par l'école de rugby.

Fait à..... le/...../.....

Signatures :

DROIT A L'IMAGE

Je soussignée Madame.....
Je soussigné Monsieur.....
Parents de l'enfant.....
Autorisent * N'autorisent pas * la diffusion de la photo de leur enfant sur le site de l'école de rugby et/ou l'utilisation de son image dans le cadre du calendrier de l'EDR, ou tout autre support utilisé par le club de rugby d'Annemasse.

*rayer la mention inutile

Fait àle/...../.....

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS

Section :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Date et lieu de naissance :/...../..... à.....

Nationalité :

Représentants légaux

Madame :

Profession :

Adresse :

.....

.....

Tel domicile : Tel : professionnel :.....

Tel portable :Email :.....

Monsieur :

Profession :

Adresse :

.....

.....

Tel domicile :Tel professionnel :.....

Téléphone portable :Email :.....

Personne à prévenir en cas de problème (avec coordonnées si non mentionnées précédemment)

.....

.....

.....

AUTORISATION DE SOINS ET DE PRISE EN CHARGE

Nous soussignés :.....
.....
.....

Représentants légaux de l'enfant :.....

Autorisent en cas d'accident le responsable du club de rugby d'Annemasse ou de la section, à prendre les mesures utiles et nécessaires pour :

- tout examen, soin ou intervention chirurgicale,
- demander l'admission en établissement de soins,
- prendre l'enfant à la sortie uniquement en cas d'indisponibilité absolue des parents ou du représentant légal du mineur.

Contact médecin traitant :

Nom :.....

Téléphone :.....

Date du dernier rappel vaccinal DTPolio :.....

En cas de non vaccination ou de retard concernant le tétanos, autorisez-vous les services de secours à pratiquer à la vaccination de votre enfant : oui - non

Merci de signaler les cas d'allergie à certains médicaments, aliments ou piqûres d'insectes :

.....
.....

Autres faits à signaler (régime, maladie, appareillage, traitement médical...) :

.....
.....

Fait à..... le...../...../.

Signatures :